



Modalités et délais
d'accès après
inscription.

Date limite
d'inscription :
13/09/2023

Thèmes :
**Education et dressage
du chien de troupeau :
Initiation.**

Financement :
VIVEA

Coût : 784€

Ayants droit VIVEA :
dont 700€ financer par
VIVEA, et 84€ à charge
du stagiaire.

Autres publics : 784 €
contacter la référente
pédagogique.

Nb de pers. :
Min 6 pers.
Max 9 pers.



Durée : 28h

Lieu :
Lycée agricole du bourbonnais
Neuvy CS 41721
03000 Moulins

Centre de formation
TERRAFORMA
23 RUE JEAN BALDASSINI
69334 LYON 7

Référente pédagogique :
Ophélie Vincent
06.76.99.71.02 et
Sandrine Dumon 07 85
73 08 34

Référent handicap :
06.24.99.47.34

PROGRAMME

FORMATION Education et dressage du chien de troupeau : Initiation.

JOUR 1 : Mardi 19 septembre 2023

Horaires : 9h30 – 17h30

Déroulé et Objectifs :

- ❖ **Accueil - Administratif 9h30 – 10h30.**
 - ✓ Divers points administratifs
 - ✓ Tour de table (présentation de l'exploitation, état des attentes...)
- ❖ **Objectif 1 : Comprendre le fonctionnement du chien de conduite 10h30 – 12h30.**
 - ✓ Comprendre le fonctionnement « psychologique » du chien de conduite et les grandes étapes de sa vie. (Modalité d'évaluation : support technique)
 - ✓ Prendre en compte la santé de son chien : le logement, l'alimentation, le sanitaire. (Modalité d'évaluation : support technique)
 - ✓ Appréhender les postures à adopter pour mettre en place une relation Homme-chien-environnement cohérente dans l'optique du travail au troupeau. (Modalité d'évaluation : support technique)
 - ✓ Intégrer les causes d'échecs et les inhibitions. (Modalité d'évaluation : support technique)

12h 30 – 13h 30 Déjeuner sur place.

- ❖ **Objectif 2 : Instaurer l'écoute et une relation de confiance avec son chien à travers l'éducation et la socialisation 13h30 – 17h00**
 - ✓ Définir ce qu'est l'éducation et ses objectifs. (Modalité d'évaluation : support technique)
 - ✓ Intégrer les ordres de base incontournables, préalables au travail au troupeau. (Modalité d'évaluation : support technique, mise en pratique)
 - ✓ Intégrer les méthodes d'apprentissage de ces ordres. (Modalité d'évaluation : support technique, mise en pratique)

Bilan de la journée 17h00 – 17h30.

(Modalité d'évaluation : Compte rendu formateur)



@ 22/07/2021

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».



**Modalités et délais
d'accès après
inscription.**

**Date limite
d'inscription :
13/09/2023**

**Thèmes :
Education et dressage
du chien de troupeau :
Initiation.**

**Financement :
VIVEA**

Coût : 784€

Ayants droit VIVEA :
dont 700€ financer par
VIVEA, et 84€ à charge
du stagiaire.

Autres publics : 784 €
contacter la référente
pédagogique.

Nb de pers. :
Min 6 pers.
Max 9 pers.



Durée : 28h

Lieu :
Lycée agricole du bourbonnais
Neuvy CS 41721
03000 Moulins

**Centre de formation
TERRAFORMA**
23 RUE JEAN BALDASSINI
69334 LYON 7

Référente pédagogique :
Ophélie Vincent
06.76.99.71.02 et
Sandrine Dumon 07 85
73 08 34

Référent handicap :
06.24.99.47.34

PROGRAMME

JOUR 2 : Lundi 16 octobre 2023

Horaires : 9h30 – 17h30

Déroulé et Objectifs :

- ❖ **Accueil - Administratif 9h30 – 10h30.**
 - ✓ Divers points administratifs
 - ✓ Tour de table Tour de table (retour sur le travail fait par chacun sur son exploitation avec son chien, faire l'état des attentes de chacun.) (Modalités d'évaluation : synthèse collective)
 - ❖ **Faire un point sur les acquis de la première journée 11h00 – 12h30.**
 - ✓ Revoir les ordres de bases (rappel, pas bouger, stop...) hors animaux. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
- 12h 30 – 13h 30 Déjeuner sur place.*
- ❖ **Objectif 2 suite : Être capable d'instaurer une relation de confiance avec son chien à travers l'éducation et la socialisation 13h30 – 17h00**
 - ✓ Développer l'écoute du chien par rapport au maître. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Gérer ses émotions. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique, synthèse collective)
 - ✓ Rappeler son chien, lui demander de rester en place, faire passer le chien d'un mouvement à un arrêt. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Valoriser les aptitudes naturelles de son chien aux animaux (motivation, arrêt du mouvement, rabatteur). (Modalité d'évaluation : observation sur le terrain)
 - ✓ Développer l'écoute de son chien par rapport au maître en présence d'animaux. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Motiver son jeune chien et l'importance de son positionnement en tant que maître. (Modalité d'évaluation : observation sur le terrain, exercice de mise en pratique)
 - ✓ Etablir des conditions de travail favorables à l'apprentissage du chien. (Modalité d'évaluation : synthèse collective)

Bilan de la journée 17h00 – 17h30.

(Modalité d'évaluation : Compte rendu formateur)



@ 22/07/2021

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».



**Modalités et délais
d'accès après
inscription.**

**Date limite
d'inscription :
13/09/2023**

Thèmes :

**Education et dressage
du chien de troupeau :
Initiation.**

Financement :

VIVEA

Coût : 784€

Ayants droit VIVEA :
dont 700€ financer par
VIVEA, et 84€ à charge
du stagiaire.

Autres publics : 784 €
contacter la référente
pédagogique.

Nb de pers. :

Min 6 pers.
Max 9 pers.



Durée : 28h

Lieu :

Lycée agricole du bourbonnais
Neuvy CS 41721
03000 Moulins

**Centre de formation
TERRAFORMA**

23 RUE JEAN BALDASSINI
69334 LYON 7

Référente pédagogique :
Ophélie Vincent
06.76.99.71.02 et
Sandrine Dumon 07 85
73 08 34

Référent handicap :
06.24.99.47.34

PROGRAMME

JOUR 3 : Lundi 13 novembre 2023

Horaires : 9h30 – 17h30

Déroulé et Objectifs :

- ❖ **Accueil - Administratif 9h30 – 10h30.**
 - ✓ Divers points administratifs
 - ✓ Tour de table (retour sur le travail fait par chacun sur son exploitation avec son chien, faire l'état des attentes de chacun.) (Modalités d'évaluation : synthèse collective)
- ❖ **Evaluer les acquis sur le travail de la deuxième journée 10h30 – 12h30.**
 - ✓ Travailler au parc en présence des animaux. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Vérifier les ordres de base en présence d'animaux. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
- ❖ **Objectif 3 : Obtenir un chien à l'opposé et de le stopper, lui apprendre les ordres de direction, avoir un chien qui contient les animaux 13h30 – 17h00**
 - ✓ Travailler au cercle. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Intégrer les ordres de direction « Gauche » et « Droite ». (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Travailler en semi-liberté pour contenir un lot d'animaux en semi-liberté avec son chien, en se plaçant correctement dans l'espace. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)

12h 30 – 13h 30 Déjeuner sur place.

Bilan de la journée 16h30 – 17h30.

(Modalité d'évaluation : Compte rendu formateur)



@ 22/07/2021

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».



**Modalités et délais
d'accès après
inscription.**

**Date limite
d'inscription :
13/09/2023**

Thèmes :
**Education et dressage
du chien de troupeau :
Initiation.**

Financement :
VIVEA

Coût : 784€

Ayants droit VIVEA :
dont 700€ financer par
VIVEA, et 84€ à charge
du stagiaire.

Autres publics : 784 €
contacter la référente
pédagogique.

Nb de pers. :
Min 6 pers.
Max 9 pers.



Durée : 28h

Lieu :

Lycée agricole du bourbonnais
Neuvy CS 41721
03000 Moulins

Centre de formation
TERRAFORMA
23 RUE JEAN BALDASSINI
69334 LYON 7

Référente pédagogique :
Ophélie Vincent
06.76.99.71.02 et
Sandrine Dumon 07 85
73 08 34

Référent handicap :
06.24.99.47.34

PROGRAMME

JOUR 4 : Lundi 11 décembre 2023

Horaires : 9h30 – 17h30

Déroulé et Objectifs :

- ❖ **Accueil - Administratif 9h30 – 10h30.**
 - ✓ Divers points administratifs
 - ✓ Tour de table (retour sur le travail fait par chacun sur son exploitation avec son chien, faire l'état des attentes de chacun.) (Modalités d'évaluation : synthèse collective)
 - ❖ **Evaluer les acquis sur le travail de la troisième journée 10h30 – 12h30.**
 - ✓ Travailler au cercle puis en semi-liberté pour contenir un lot d'animaux avec son chien, en se plaçant correctement dans l'espace. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Apprendre au chien à contenir un troupeau en liberté. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
- 12h 30 – 13h 30 Déjeuner sur place.
- ❖ **Objectif 4 : Avoir un chien qui se positionne en rabatteur pour déplacer les animaux vers lui, de l'avoir à l'écoute en présence d'animaux libres 13h30 – 16h30**
 - ✓ Intégrer l'importance du positionnement du maître. (Modalité d'évaluation : synthèse collective, support technique)
 - ✓ Intégrer le positionnement opposé et l'apprentissage de l'ordre « Amène » (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)
 - ✓ Travailler en semi-liberté pour contenir un lot d'animaux avec son chien, en se plaçant correctement dans l'espace. (Modalité d'évaluation : exercice de mise en pratique)

Bilan de la journée 16h30 – 17h00.

- ❖ **Evaluer la formation, le formateur 17h00 – 17h30.**
 - ✓ Faire la synthèse des apports de la formation par le formateur et l'animateur. (Modalité d'évaluation : synthèse collective)
 - ✓ Présenter la Grille de compétences et faire le bilan sur l'acquisition de la méthode. (Modalité d'évaluation : support technique)
 - ✓ Faire le bilan du contrat d'objectifs, de la satisfaction et des marges de progrès. (Modalité d'évaluation : support technique)
 - ✓ Evoquer les formations « Education et dressage du chien de troupeau : Perfectionnement bovin et ovin ». (Modalité d'évaluation : synthèse collective)



@ 22/07/2021

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».



**Modalités et délais
d'accès après
inscription.**

**Date limite
d'inscription :**
13/09/2023

Thèmes :
**Education et dressage
du chien de troupeau :**
Initiation.

Financement :
VIVEA

Coût : 784€

Ayants droit VIVEA :
dont 700€ financer par
VIVEA, et 84€ à charge
du stagiaire.

Autres publics : 784 €
contacter la référente
pédagogique.

Nb de pers. :
Min 6 pers.
Max 9 pers.



Durée : 28h

Lieu :

Lycée agricole du bourbonnais
Neuvy CS 41721
03000 Moulins

Centre de formation
TERRAFORMA
23 RUE JEAN BALDASSINI
69334 LYON 7

Référente pédagogique :
Ophélie Vincent
06.76.99.71.02 et
Sandrine Dumon 07 85
73 08 34

Référent handicap :
06.24.99.47.34

PROGRAMME

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogie basée sur le partage d'expérience : échanges et discussions, exposés théoriques et mises en pratique « exercices avec les chiens ».

Moyens techniques : Livret technique : Guide de l'utilisateur du chien de conduite du troupeau, supports vidéo, mise en pratique sur lot de brebis prêté par l'hôte de la formation.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation :

Compte-rendu formateur, fiche auto-positionnement, synthèse collective.

Evaluation des compétences en cours de formation : Synthèse collective, pédagogie interrogative et exercices pratiques.

Pré- requis : Posséder un chien apte au dressage.

Public Cible : Eleveurs (ovins, caprins, bovins, porcins, volailles...) et bergeres.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : L'accessibilité au site et à cette prestation de formation peut nécessiter d'éventuelles adaptations. Merci de nous contacter la référente handicap au 06.24.99.47.34, afin que nous puissions envisager les dispositions nécessaires à ton accueil.

Stagiaire mineur : Merci de communiquer le nom et les coordonnées du responsable légal lors de l'inscription.

Formateur : Sébastien DEMONTMOLLIN (formateur – consultant)

Après cette formation tu peux : *Appliquer les notions et d'éduquer son chien sur ton exploitation.*



@ 22/07/2021

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».



**Modalités et délais
d'accès après
inscription.**

**Date limite
d'inscription :
13/09/2023**

**Thèmes :
Education et dressage
du chien de troupeau :
Initiation.**

**Financement :
VIVEA**

Coût : 784€

Ayants droit VIVEA :
dont 700€ financer par
VIVEA, et 84€ à charge
du stagiaire.

Autres publics : 784 €
contacter la référente
pédagogique.

Nb de pers. :
Min 6 pers.
Max 9 pers.



Durée : 28h

Lieu :

Lycée agricole du bourbonnais
Neuvy CS 41721
03000 Moulins

**Centre de formation
TERRAFORMA**
23 RUE JEAN BALDASSINI
69334 LYON 7

Référente pédagogique :
Ophélie Vincent
06.76.99.71.02 et
Sandrine Dumon 07 85
73 08 34

Référent handicap :
06.24.99.47.34

PROGRAMME

Plan d'accès :



**Retrouve toutes les informations sur notre site internet :
terresdauvergnehonealpes.com**



@ 22/07/2021

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691820469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».